FICHE ACTION

Les CCAS et CIAS face à l'épidémie coronavirus COVID-19

La Fabrique des CCAS/CIAS de l'UNCCAS (Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale)
11, rue Louise Thuliez – 75019 Paris
Tél. : 01 53 19 85 50 - Fax : 01 53 19 85 51

http://www.unccas.org

CCAS D'OLIVET - ANTICIPATION ET ADAPTATION POUR LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE ET DES LOGEMENTS POUR LES PERSONNELS SOIGNANTS.

Département : Loiret (45) **Nombre d'habitants** : 21 639

Mots-clés : Aide alimentaire; Portage de repas; logement

Descriptif de l'action :

Le **portage de repas** est organisé à destination des seniors grace à l'appui de la réserve civile municipale. Des bénévoles sont mobilisables et des rapprochements au cas par cas sont réalisés (par secteur d'habitation) pour soutenir les seniors ou personnes fragiles : courses, pharmacie etc. En complément, des commerçants du centre-ville se sont associés pour mettre en place une **plateforme de réservation** en ligne ou par téléphone de denrées alimentaires, avec livraison à domicile.

Afin d'assurer la **continuité de service**, sans risque pour les bénévoles et usagers, des reflexions sont menées régulierement avec l'association qui gére la distribution alimentaire. **La banque alimentaire** fournit des produits secs à l'association, la **cuisine centrale** de la commune livre des fruits et un lot de patates. 96 foyers sont livrés : tous les bénéficiaires ont été contactés pour connaître le fonctionnement

Le **logement d'urgence**, destiné à accueillir des femmes victimes de violences, a pu loger pendant une semaine une interne en médecine, réquisitionnée dans le département et sans solution de logement. Pendant cette semaine et afin de trouver une solution plus pérenne, le CCAS a lancé un **appel aux solidarités aux habitants disposant d'un logement non occupé,** afin d'anticiper l'arrivée des médecins/spécialistes et leur proposer des solutions. **Le CCAS a ainsi recensé au moins 30 logements grâce à la mobilisation des habitants.**

Public cible : Personnes âgées; personnes vulnérables; personnel soignants;

Informations complémentaires :

Evolution de l'action face à la crise sanitaire :

☐**Maintenue**

☒**Renforcée**

☒**Créée**

Appui technique :

☒**Non indiqué**

Autres commentaires : Le CCAS traite les demandes d'aides financières (loyers, énergies etc.) en commission permanente, toutes les deux semaines, avec la présence des membres du conseil d'administration. Souplesse et adaptation sont de mises face à l'urgence